

CONTRÔLE SUR PIECES DE L'EHPAD LES CHENES ROUX

Octobre 2024

TABLEAU DE SYNTHESE DES PRESCRIPTIONS ET DES RECOMMANDATIONS DEFINITIVES

Ecart/ Remarques	Gouvernance/ RH/ GDR	N° Prescription/ Recommandation	Contenu	Délai mise en œuvre	Eléments de preuve à fournir
<i>Ecart_01</i>	<i>1 - Gouvernance</i>	<i>Prescription_01</i>	Veiller à respecter les dispositions réglementaires (article D311-5 du CASF) applicables depuis le 1er janvier 2023 issues du décret n°2022-688 du 25 avril 2022 en matière de composition du conseil de la vie sociale.	<i>12 mois</i>	<i>Décision instituant le CVS</i>
<i>Ecart_02</i>	<i>1 - Gouvernance</i>	<i>Prescription_02</i>	Compléter le règlement de fonctionnement afin d'être en conformité avec la réglementation (articles R311-33 à R311-37 du CASF)	<i>3 mois</i>	<i>Règlement de fonctionnement</i>

Remarque_01	1 - Gouvernance	Recommandation _01	Elaborer un document précisant les délégations accordées au directeur
Remarque_02	1 - Gouvernance	Recommandation _02	Mettre en place un suivi du projet d'établissement en prenant en compte les recommandations de l'HAS/ANESM de décembre 2009 portant sur l'élaboration, la rédaction et l'animation du projet d'établissement ou de service.
Remarques_03, 04 et 05	1 - Gouvernance	Recommandation _03	Elaborer une fiche de poste nominative et signée <i>du médecin coordonnateur, de la directrice, des IDEC</i> afin de fixer clairement leurs missions.
Remarque_06	1 - Gouvernance	Recommandation _04	Engager les IDE positionnés sur des missions d'IDEC dans un parcours de formation requis à ses fonctions.
Remarque_07	2 - Ressources Humaines	Recommandation _05	Mettre en place un compagnonnage pour les nouveaux arrivants.